

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE TUTELLE



Distr.
GENERALE

T/PET.10/315
11 mai 1984
FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE Mme SCHARON MULLIN CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE
DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du règlement
intérieur du Conseil de tutelle)

394, Abercrombie Street
Darlington 2008
Australie
Le 25 avril 1984

Le Président du Conseil de tutelle
Organisation des Nations Unies
New York, N.Y. 10017

Monsieur le Président,

Je m'adresse à vous au sujet de la levée de la tutelle de l'Organisation des Nations Unies sur la Micronésie et des Palaos, sous administration des Etats-Unis d'Amérique, car je crois savoir que vous examinerez cette question dans le courant de mai.

Je vous supplie d'appuyer le mouvement pour l'indépendance de cette communauté qui s'efforce d'être exempte d'armes nucléaires. L'utilisation de leur territoire par une puissance étrangère pour des opérations militaires et en particulier des opérations de guerre nucléaire, constitue un acte révoltant d'injustice et relève d'un mépris flagrant pour le bien-être et les droits des palaosiens.

Vous avez un rôle de premier plan à jouer dans cette question extrêmement importante sur le plan moral. Vous devez appuyer l'indépendance des Palaos.

Veillez agréer, etc.

(Signé) Scharon MULLIN